

Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 12

***Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal***

Séance du 22 Septembre 2025

Etaient présents : M. CONRAD Patrick, maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; M. BACHER Pierre, 2^{ème} Adjoint ; M. CONRAD Claude, 3^{ème} adjoint ; M. HUBRECHT Robert, 4^{ème} adjoint (arrivée à 20h38) ; M. SCHYNOLL Jean-Luc ; Mme BAECHLER Gisèle ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; Mme ADNET Sophie ; M. DEISSLER Arnaud ; M. THIERY Alain ; Mme MEYER Sonia.

Etaient absents excusés : M. ROCHELLE Christian (procuration de vote à ZUGMEYER Jean-Paul) et Mme SCHMITT Anne-Sophie (procuration de vote à BAECHLER Gisèle)

N° 1

Approbation du PV de la séance du 10.07.2025

Le procès-verbal de la séance du 10.07.2025 est adopté à l'unanimité soit 11 voix pour plus 2 procurations.

Le Hohwald, le 22.09.2025

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : BAECHLER Gisèle



Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 12

***Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal***

Séance du 22 Septembre 2025

Etaient présents : M. CONRAD Patrick, maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; M. BACHER Pierre, 2^{ème} Adjoint ; M. CONRAD Claude, 3^{ème} adjoint ; M. HUBRECHT Robert, 4^{ème} adjoint (arrivée à 20h38) ; M. SCHYNOLL Jean-Luc ; Mme BAECHLER Gisèle ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; Mme ADNET Sophie ; M. DEISSLER Arnaud ; M. THIERY Alain ; Mme MEYER Sonia.

Etaient absents excusés : M. ROCHELLE Christian (procuration de vote à ZUGMEYER Jean-Paul) et Mme SCHMITT Anne-Sophie (procuration de vote à BAECHLER Gisèle)

N° 2

Vote de crédits

Le conseil municipal décide à 11 voix pour et 2 procurations de voter les crédits suivants :

<u>Budget principal</u> Décision modificative n°2 :	
Dépenses	Recettes
<u>Section d'investissement :</u> Art 1068 : Excédent de fonctionnement - 49 111,31 € <u>Section de fonctionnement :</u> Art 611 : contrat de prestations de service : + 5000 € Art 615221 :bâtiments publics : + 9111,31 € Art 615228 :autres bâtiments : + 3700 € Art 615231 : voirie : + 15 000 € Art 61551 : matériel roulant : + 5000 €	<u>Section d'investissement :</u> Art 274 : prêt : - 49 111,31 € <u>Section de fonctionnement :</u> Art 002 : résultat de fonctionnement reporté : + 49 111 ,31 €

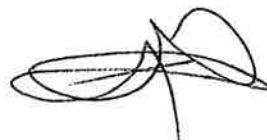
Art 6411 : personnel titulaire : + 10 000 € Art 7392221 : Fonds de péréquation FPIC : + 1300 €	
Total : 0 €	Total : 0 €

Le Hohwald, le 22.09.2025

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : BAECHLER Gisèle





Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 12

***Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal***

Séance du 22 Septembre 2025

Etaient présents : M. CONRAD Patrick, maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; M. BACHER Pierre, 2^{ème} Adjoint ; M. CONRAD Claude, 3^{ème} adjoint ; M. HUBRECHT Robert, 4^{ème} adjoint (arrivée à 20h38) ; M. SCHYNOLL Jean-Luc ; Mme BAECHLER Gisèle ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; Mme ADNET Sophie ; M. DEISSLER Arnaud ; M. THIERY Alain ; Mme MEYER Sonia.

Etaient absents excusés : M. ROCHELLE Christian (procuration de vote à ZUGMEYER Jean-Paul) et Mme SCHMITT Anne-Sophie (procuration de vote à BAECHLER Gisèle)

N° 3

Programme national Ponts : réparation des ouvrages communaux

La commune du Hohwald a confié, par délibération du conseil municipal en date du 14.01.2025 la maîtrise d'œuvre concernant la réparation des ouvrages d'art, à la société URBAMI CONSULT.

Le coût prévisionnel des travaux de réparations des ouvrages d'art est estimé à 99 907,00 € HT soit 119 888,40 € TTC.

Ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). Un des ponts concernés est également susceptible de bénéficier d'une subvention dans le cadre du Programme National Ponts Travaux porté par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

Le plan de financement prévisionnel de ces travaux est le suivant :

Financement public :

- | | |
|--|-------------|
| - Etat : DETR/DSIL : 40 % du montant HT des travaux : | 39 962,80 € |
| - CEREMA : 60 % du montant HT pont mairie, accès aire de loisirs : | 33 154,20 € |

(55 257,00 € HT X 60 % = 33 154,20 €)

Auto-financement :

- Fonds propres / emprunt : 46 771,40 €

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : décembre 2025

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : exercice 2026

Date prévisionnelle de fin de l'opération : exercice 2026/2027

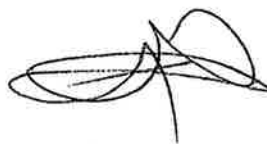
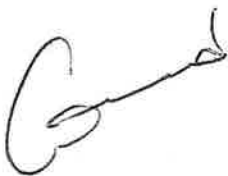
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 11 voix plus 2 procurations :

- Approuve la réalisation des travaux présentés estimée à 99 907,00 € HT soit 119 888,40 € TTC
- Approuve le plan de financement exposé
- Autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR/DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

Le Hohwald, le 22.09.2025

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : BAECHLER Gisèle



Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 12

*Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal*

Séance du 22 Septembre 2025

Etaient présents : M. CONRAD Patrick, maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; M. BACHER Pierre, 2^{ème} Adjoint ; M. CONRAD Claude, 3^{ème} adjoint ; M. HUBRECHT Robert, 4^{ème} adjoint (arrivée à 20h38) ; M. SCHYNOLL Jean-Luc ; Mme BAECHLER Gisèle ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; Mme ADNET Sophie ; M. DEISSLER Arnaud ; M. THIERY Alain ; Mme MEYER Sonia.

Etaient absents excusés : M. ROCHELLE Christian (procuration de vote à ZUGMEYER Jean-Paul) et Mme SCHMITT Anne-Sophie (procuration de vote à BAECHLER Gisèle)

N° 4

Eurométropole de Strasbourg : validation des échanges de terrains entre la commune du Hohwald et l'EMS et validation du montant d'acquittement de la soulte

Concernant la transaction portant sur l'échange foncier entre la commune du HOHWALD et la Ville de Strasbourg, il y a lieu de valider les montants de la transaction pour permettre le calcul de la soulte à retenir en faveur de la commune de Strasbourg.

Pour la commune du HOHWALD : 11 550 € (valeur maximale cf avis service du domaine)

Pour la ville de Strasbourg : 28 800 € (valeur minimale cf avis service du domaine), soit une soulte de 17 250 €.

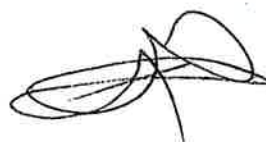
Il convient de rajouter que les parties consentent au partage des frais liés à l'arpentage d'un montant total de 4684,68 €, soit une somme de 2342,34 € par coéchangiste.

Le conseil municipal valide à 10 voix pour plus 2 procurations et 1 voix contre, les montants mentionnés ci-dessus et donc par conséquent valide la transaction relative à l'échange de terrains avec l'EMS et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Le Hohwald, le 22.09.2025

Le Maire : ~~CONRAD~~ Patrick

La secrétaire : BAECHLER Gisèle



Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 12

***Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal***

Séance du 22 Septembre 2025

Etaient présents : M. CONRAD Patrick, maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; M. BACHER Pierre, 2^{ème} Adjoint ; M. CONRAD Claude, 3^{ème} adjoint ; M. HUBRECHT Robert, 4^{ème} adjoint (arrivée à 20h38) ; M. SCHYNOLL Jean-Luc ; Mme BAECHLER Gisèle ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; Mme ADNET Sophie ; M. DEISSLER Arnaud ; M. THIERY Alain ; Mme MEYER Sonia.

Etaient absents excusés : M. ROCHELLE Christian (procuration de vote à ZUGMEYER Jean-Paul) et Mme SCHMITT Anne-Sophie (procuration de vote à BAECHLER Gisèle)

N° 5

Fixation des redevances 2025

Le conseil municipal décide à 11 voix pour plus 2 procurations, de fixer comme suit les tarifs des redevances pour l'exercice 2025 :

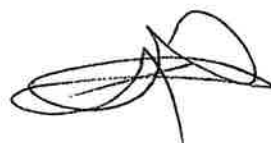
- location du pré, indivision GEWINNER :	40,00 €
- redevance occupation de l'Andlau, Madame BELLORINI Aurore :	40,00 €
-location de terrain, syndicat des apiculteurs Eichhoffen :	50,00 €
- location emplacement panneau, Parc Alsace Aventure :	40,00 €
- redevance passage de canalisation, Monsieur SCHELL :	30,00 €
- location pré, Monsieur HUBRECHT :	75,00 €
- location emplacement panneau, La tête en l'air :	40,00 €
- location local 5 rue Sainte Odile, M.BACHER Pierre (Société de chasse) :	300,00 €

- location local 5 rue Sainte Odile, entreprise DORSCH : 600,00 €
- location emplacement Félicie : 30,00 €

Le Hohwald, le 22.09.2025

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : BAECHLER Gisèle



Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 12

*Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal*

Séance du 22 Septembre 2025

Etaient présents : M. CONRAD Patrick, maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; M. BACHER Pierre, 2^{ème} Adjoint ; M. CONRAD Claude, 3^{ème} adjoint ; M. HUBRECHT Robert, 4^{ème} adjoint (arrivée à 20h38) ; M. SCHYNOLL Jean-Luc ; Mme BAECHLER Gisèle ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; Mme ADNET Sophie ; M. DEISSLER Arnaud ; M. THIERY Alain ; Mme MEYER Sonia.

Etaient absents excusés : M. ROCHELLE Christian (procuration de vote à ZUGMEYER Jean-Paul) et Mme SCHMITT Anne-Sophie (procuration de vote à BAECHLER Gisèle)

N° 6

Demande d'emplacement de stationnement au sein de la commune

La commune a été destinataire d'une demande de l'entreprise « Les Flambées familiales » afin d'obtenir un emplacement sur le ban communal pour proposer des tartes flambées à déguster sur place ou à emporter, le jeudi soir de 18h00 à 20h30.

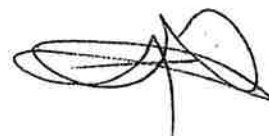
Le conseil municipal accepte cette demande à 11 voix pour plus 2 procurations et 1 abstention.

L'emplacement autorisé se situera à l'arrière de la mairie.

Le Hohwald, le 22.09.2025

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : BAECHLER Gisèle



Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 12

*Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal*

Séance du 22 Septembre 2025

Etaient présents : M. CONRAD Patrick, maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; M. BACHER Pierre, 2^{ème} Adjoint ; M. CONRAD Claude, 3^{ème} adjoint ; M. HUBRECHT Robert, 4^{ème} adjoint (arrivée à 20h38) ; M. SCHYNOLL Jean-Luc ; Mme BAECHLER Gisèle ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; Mme ADNET Sophie ; M. DEISSLER Arnaud ; M. THIERY Alain ; Mme MEYER Sonia.

Etaient absents excusés : M. ROCHELLE Christian (procuration de vote à ZUGMEYER Jean-Paul) et Mme SCHMITT Anne-Sophie (procuration de vote à BAECHLER Gisèle)

N°7

Divers

- Proposition d'organisation d'une journée citoyenne le 25 octobre 2025
- Vente de matériel d'occasion de la commune : citerne, frais à neige et caisson
- Loyers impayés : procédure de recouvrement mise en place par la Trésorerie
- Organisation Saint Nicolas
- Discussion quant à l'organisation du repas des aînés ou la distribution de paniers

Le Hohwald, le 22.09.2025

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : BAECHLER Gisèle

